

Publiée le 3/10/2023

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 014-200065589-20230928-2023_144-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune d'Émiéville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
21.09.2023
Date d'affichage
21.09.2023

Nombre de conseillers :

En exercice	39
Présents	30
Titulaires	30
Suppléants	0
Pouvoirs	6
Votants	36
21h06 : départ titulaire	-1
Pouvoir	-1
Votants	34
Quorum	20

Etaient présents : M. Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Henri LEHUGEUR, Mmes Coralie ARRUEGO (départ à 21h06), Alexandra LEPINAY, M. Matthieu PICHON, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Dominique DELIVET (pouvoir à Joël DUGUEY), Thomas LEROY (pouvoir à Marianne TURPIN), Mme Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. William HERFORT, Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Stéphane CASTEL, Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Alain BOHEME, Mme Laurence MORIN (pouvoir à Patrice MARTIN).

Secrétaire de séance : M. Michel CRUCHON

Délibération n° 2023 / 144

Objet : PERSONNEL - Changement de résidence administrative du service « Office de tourisme »

Le service « Office de tourisme », est aujourd'hui présent dans un local de la mairie d'Argences. La mairie souhaite récupérer ce local pour un autre usage. Il a donc été décidé, faute de local plus adapté à disposition dans le centre d'Argences, de déplacer l'office de tourisme au rez-de-chaussée du siège administratif. Ce déménagement enclenche automatiquement un changement de résidence administrative pour les agents concernés. Ce changement a été soumis pour avis au comité social territorial (CST) du Centre de Gestion. Il convient désormais au conseil communautaire de se prononcer.

M. le Président évoque la possibilité, dans un second temps, de déménager l'office de tourisme dans le moulin. Le projet est en discussion auprès de la commune d'Argences.

Mme ISABEL indique que le principe devra aussi être discuté auprès du conseil communautaire avant de lancer trop d'études.

Vu l'avis favorable du comité social territorial, réuni le 26 septembre 2023,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ Autorise le changement de résidence administrative des agents du service

« Office de tourisme », du local place du Général Leclerc à Argences, au 1 rue Guéritot à Argences.

✎ Autorise M. le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Michel CRUCHON



Le Président,
Philippe PESQUEREL

